



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 12 mai 2015

Présents :

Aïcha AMEZAL	Daniel CRÉPIN (par téléphone)
Thierry LECOMTE	Grégoire MACQUERON (pour Jean UNTERMAIER)
Marc-William MILLEREAU (pour Geneviève GAILLARD)	Régis VIANET

Excusés :

Luc BARBIER	Jérôme BIGNON	Laurent GODÉ
Jean JALBERT	François MIGNET	Yves VERILHAC

Assistaient également :

Bastien COÏC	Anne-Sophie DEFONTE
--------------	---------------------

Décisions prises lors du Conseil d'Administration du 12 mai 2015 :

- Validation du compte-rendu du CA du 5 mars 2015.
- Validation des articles pour le prochain numéro de ZH Infos.
- Validation du texte de présentation de l'association au comité national d'organisation du concours prairies fleuries.
- Relance des adhérents 2014 par courrier.
- Rédaction d'un argumentaire Ramsar à destination des communes et collectivités.
- Finalisation des conventions Onema et Medde 2015.
- Renvoi du dossier pour l'étude sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse.
- Participation à la relecture de l'étude de la Tour du Valat sur l'évolution de l'occupation du sol dans les 32 sites Ramsar de France métropolitaine.
- Participation à la journée d'échange Ramsar dans les Etangs de la Champagne Humide.
- Le séminaire devrait se tenir du 28 au 30 octobre, la journée du 30 étant consacrée aux sorties terrain. Le budget est en cours de finalisation, notamment pour les financements.
- Le thème de la "Valorisation des sites Ramsar et des territoires" est proposé car il prend en compte les habitants, le territoire, les filières locales, et le changement climatique. Plusieurs parallèles avec l'actualité (COP21, Loi biodiversité) peuvent être faits : solidarité écologique des territoires, motion sur les zones humides et le réchauffement climatique.
- Les thèmes des ateliers seront décidés en accord avec les structures organisatrices.

Actualités

- Changement du lieu de poste de Bastien

A sa demande, Bastien a déménagé le 7 avril 2015 à la LPO, à Rochefort, suite à la décision des administrateurs lors du précédent CA. Ses nouvelles coordonnées ont été communiquées aux administrateurs, gestionnaires de sites et adhérents de l'association. Par ailleurs, une actualité sur le portail zones humides reprend ces informations.

Le conseil d'administration tient à renouveler ses remerciements à la SNPN pour l'accueil lors de ces deux années ainsi que pour la mise à disposition gracieuse de la salle de réunion à Paris.

- Assises Nationales de la Biodiversité

Elles se tiendront du 10 au 12 juin à Dijon. Comme l'année dernière, l'association a été sollicitée pour être partenaire image de cet événement (diffusion des informations sur les assises contre affichage sur les documents et le site internet). Elle y a répondu favorablement, car cela lui offre notamment une visibilité intéressante (630 participants l'année dernière).

- Loi biodiversité

Elle devrait être présentée au Sénat les 5 et 6 juillet, et repasser en deuxième lecture à l'assemblée à la rentrée, plus probablement en fin d'année.

- PAC et ZH

Régis Vianet alerte les administrateurs sur les effets pervers des nouvelles MAEC en zone humide : la modification de critères non spécifiques aux zones humides, qui conditionnent l'obtention d'aides PAC, entraîne une modification des pratiques traditionnelles sur ces milieux (intensification ou déprise).

Ce constat est partagé par la Baie de Somme (Synd mixte Baie de Somme), la Brenne (François Mignet), le Marais audomarois (Luc Barbier) et les zones humides atlantiques (Forum des Marais).

Ramsar France pourrait donc travailler au niveau de ses sites, à l'intégration de la spécificité des zones humides en agriculture (Indemnité Spécifique ZH).